

N°1339

du 29
MAI 2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

TRANSFERTS MONÉTAIRES

Filets sociaux et services de Base

11.171 ménages bénéficient d'une cinquième allocation trimestrielle dans la Kara

P.6

AGRICULTURE

A l'agenda 2020 de l'exécution du projet PARTAM à Mission-Tové
Un pont de 170 m et un canal d'irrigation sont annoncés sur le fleuve Zio

P.6

MINES

Avec l'ambition d'exporter 100 000 tonnes de fer par an

Le Togo veut réactiver l'exploitation de la mine de Bandjéli

P.6

ECONOMIE

Précision de l'Institut national de la statistique

Les comptes nationaux ne seront désormais définitifs qu'en année N+3

P.3

P.3

Début de la saison des pluies au Togo

RISQUES DE CATASTROPHES

L'Agence nationale de protection civile, ANPC, s'apprête et appelle à la vigilance



Lieutenant-Colonel Yoma BAKA,
Directeur Général de l'ANPC

P.4 Coronavirus au Togo

- Sur la chloroquine, «la conclusion...de l'OMS a été biaisée»
- L'engagement des VEC contre la Covid-19 rassure l'autorité publique
- Un barème des mesures incitatives se formalise
- La prison civile de Lomé ne reçoit plus
- Le PNUD dote l'administration pénitentiaire d'équipements

Musique

Sortie d'album : Meylo, une vraie Ladyblues entre soul et world

Originaire du Togo, Meylo, 24 ans, poursuit sa carrière avec la sortie de son EP Ladyblues chez Underdog Records. Produite par Vanupié, Meylo a tout juste vingt-quatre ans et parvient à composer une musique au carrefour de ses influences (world, pop, soul, folk). La voix est pure et décline en toute sim-

De la pop internationale à la musique traditionnelle africaine, en passant par la Soul, ses influences sont aussi nombreuses que variées. Souvenir aussi de ses parents qu'elle accompagnait lorsqu'ils chantaient dans leur chorale togolaise où les tam-tams retentissaient. Un univers qui avec le temps s'est nourri d'autres



plicité les influences qui ont émaillé la jeunesse de Meylo. Sous l'ombre de ses idoles assumées, Lauryn Hill, Bob Marley, ou encore Ben E. King, on retrouve dans sa voix un petit quelque chose de Tracy Chapman, et peut-être aussi des bancs des chorales qu'elle fréquentait enfant au Togo.

influences, chanson française, musiques de film mais aussi le hip-hop qui lui apprendra l'art du phrasé et du placé. Cette culture est la matière première de cette artiste autodidacte qui a dû se façonner seule, accompagnée de sa guitare, qui lui permet désormais de composer et d'écrire ses propres titres.

Foire

La 72e édition de la Foire du livre de Francfort maintenue et adaptée

La plus importante manifestation professionnelle d'Europe aura laissé un suspens insoutenable s'installer. La Foire du livre de Francfort annonce que l'événement se déroulera comme prévu, du 14 au 18 octobre 2020. Cette année, le Canada est à l'honneur, mais crise sanitaire oblige, une partie des réjouissances se déroulera hors du Parc des expositions.

Des mesures de sécurité et d'hygiène strictes, une répartition des rencontres et débats en divers endroits de la ville, mais également sur internet : Francfort 2020 sera à l'image des contraintes qui pèsent aujourd'hui sur les manifestations culturelles.

Juergen Boos, son directeur,

évoque "une édition spéciale", combinant un programme classique avec des solutions tournées vers le numérique. "Cette année, il importe plus que jamais que la Buchmesse ait lieu?", assure-t-il.

Les détails du programme seront dévoilés fin juin, mais le volet sécuritaire occupera assurément une grande part. Uwe Behm, membre du comité exécutif du salon, souligne que toutes les exigences imposées par l'État de Hesse seront prises en compte.

La 72e édition mobilise d'ores et déjà les grands groupes, qui ont eux-mêmes élaboré des événements adaptés, en collaboration avec les équipes. Une partie des consignes de sécurité est présentée.

Parution numérique

«Résistons ensemble, pour que renaissent les jours heureux», un livre gratuit

Les éditions Florent Massot profitent de ce 27 mai, journée nationale de la Résistance, pour offrir un ouvrage inédit. Ce dernier, préfacé par Denis Robert, réunit une quarantaine de personnalités, derrière un titre fort : Résistons ensemble, pour que renaissent les jours heureux.

Le texte se pose comme un manifeste, ou un ensemble de témoignages, composé « pour reprendre d'hier pour agir demain ». Inscrit dans l'Histoire, il nuance : nous ne sommes plus en guerre contre un envahisseur, et pourtant,

RÉSISTONS ENSEMBLE, POUR QUE RENAISSENT DES JOURS HEUREUX

MASSOT ÉDITIONS

Disparition
Le dramaturge et militant LGBT+ Larry Kramer, fondateur d'Act Up, est décédé

Le dramaturge et scénariste Larry Kramer, militant pour les droits des homosexuels et fondateur de l'association de lutte contre le sida Act Up (AIDS Coalition to Unleash Power), est décédé ce mercredi à Manhattan à l'âge de 84 ans, rapporte le New York Times. Son mari David Webster annonce que Larry Kramer est mort d'une pneumonie. Infecté par le VIH, il a survécu lors de sa vie d'adulte à plusieurs maladies. Le dramaturge aux multiples casquettes est l'un des premiers militants des droits homosexuels à avoir donné l'alerte sur le sida au début des années 80. Après avoir créé la Gay Men's Health Crisis, ce pionnier fonde l'association Act Up en 1987, un groupe plus militant dont les méthodes spectaculaires lui vaudront une notoriété immédiate. Prônant la désobéissance civile, les actions de rue d'Act Up avaient pour objectif de réclamer l'accélération de la recherche sur les traitements contre le sida et la fin des discriminations envers les personnes homosexuelles.



Né à Bridgport dans le Connecticut en 1935, d'un père avocat et d'une mère assistante sociale, il a grandi à Washington DC, mais c'est à New York, le théâtre, le cinéma l'attirent. Il est notamment connu pour le film Women in Love, réalisé par Ken Russell qu'il produit et adapte. Il recevra une nomination aux Oscars pour ce scénario. Faggots, son best-seller satirique, et The Normal Heart, sa pièce de théâtre sur les premières années du sida, dont il a tiré une bonne vingtaine de scénarios, ont notamment marqué les esprits.

Nécrologie

Jimmy Cobb, le batteur de l'album de jazz de Miles Davis "Kind of Blue" est décédé

Jimmy Cobb, le batteur de jazz américain qui a participé à l'album mythique de Miles Davis Kind of Blue (1959), est mort à l'âge de 91 ans, ont annoncé des médias américains. Sa femme, Eleana Cobb, a indiqué à la station de radio NPR que le musicien était décédé d'un cancer du poumon dimanche à son domicile de Manhattan, à New York.

Cobb était le seul survivant du groupe de six musiciens réunis au printemps 1959 par le légendaire trompettiste Miles Davis pour enregistrer Kind of Blue en deux jours dans une ancienne église sur la 30e rue à New York transformée en studio par Columbia Records.

"Personne ne pouvait imaginer que cinquante ans après, ça continuerait", confiait Jimmy Cobb



à l'AFP en 2009, pour le cinquantenaire de la sortie de l'album. "Miles est juste arrivé avec quelques idées sur un bout de papier. On a dû travailler pour construire à partir de ce peu de chose, mais ça a été facile".

Une seule prise a suffi pour la plupart des morceaux, dont So What et Flamenco Sketches. "Miles, disait Cobb, pensait que le premier coup était toujours le meilleur, sinon c'était du rabâchage".

Résultat : une musique envoûtante, un des premiers exemples de jazz "modal" basé sur des trames plutôt que sur les "phrasés" traditionnels et permettant une plus grande liberté mélodique.

Et un enregistrement classé par le magazine Rolling Stone au 12e rang des 500 plus grands albums de tous les temps et dans tous les styles de musique. "C'était simplement un autre grand enregistrement de Miles Davis où tout le monde avait bien joué", se rappelait Cobb, dont le morceau favori était Freddie Freeloader, aux tonalités blues.

Cobb, qui avait accompagné les chanteuses Billie Holiday et Dinah Washington, jouait depuis peu avec Miles Davis (1926-1991), qu'il quitta quelques années plus tard pour former son propre trio avec Chambers et Kelly.

AZIMUTS INFOS

Immunité collective : explications de Samuel Alizon, spécialiste des maladies infectieuses

Alors que l'État s'apprête à lever de façon très progressive le confinement de la population dès le 11 mai, plusieurs questions sont en suspens dont celle liée à l'immunité collective et celle d'être contaminé deux fois par le virus. Les explications de Samuel Alizon, chercheur du CNRS au laboratoire Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle.

Pour faire face à la pandémie mondiale du coronavirus (SARS-CoV-2), la stratégie du gouvernement français a été la mise en place de mesures de confinement très strictes depuis le 17 mars, plutôt que de parier sur l'immunité collective, avec comme objectif de réduire significativement la circulation du virus dans la population pour tenter de stopper sa propagation et éviter une saturation des services de réanimation.

Cette stratégie a "réussi pour le moment puisque l'épidémie est sous contrôle", nous explique Samuel Alizon, chercheur du CNRS au laboratoire Maladies infectieuses et vecteurs. Le nombre de reproduction de base, le R zéro (R0), qui indique le "nombre d'infections secondaires engendrées par une personne infectée pendant la durée de son infection dans une population entièrement sensible", est passé de 3,3 en début de confinement à 0,5, indique l'Institut Pasteur dans une étude rendue publique aujourd'hui. Mais, si la circulation du virus est sous contrôle et tend à disparaître, du fait de ce confinement, la "population française n'est pas encore suffisamment immunisée".

Si l'on se fie à l'étude de l'Institut Pasteur, on s'attend à ce que le 11 mai, seuls près de 6 % des Français devraient avoir été infectés par le SARS-CoV-2, avec une proportion plus importante en Ile-de-France (12,3 %) et dans le Grand Est (11,8 %) que dans le Grand Ouest par exemple.

On sera "très loin du niveau d'immunité de groupe nécessaire pour éviter une seconde vague si toutes les mesures de confinement devaient être levées". Pour éviter la recrudescence de la circulation du virus, voire une seconde vague, "sans vaccin ou traitement, on estime que 70 % de la population doit avoir été infectée". Ce seuil nécessaire pour "parvenir à une immunité de groupe et ainsi empêcher de futures épidémies", ne pourra évidemment pas être atteint d'ici au 11 mai. Si toutes les mesures de lutte contre le coronavirus étaient intégralement levées à cette date, le "risque d'une recrudescence du nombre de personnes infectées par le virus est grand".

Limiter la valeur de R zéro en dessous de 1

Tout l'enjeu est de limiter à 1 la valeur du nombre de reproduction de base, le R zéro. Si cette valeur se stabilise en dessous de 1, il est probable que "d'ici fin juin, début juillet il n'y ait plus de nouveau cas déclaré en France, à part les cas importés depuis l'étranger". À partir du 11 mai, il sera nécessaire d'attendre un "délai de deux semaines environ avant de disposer d'indicateurs de mesure fiables pour mesurer l'impact du déconfinement sur la circulation du virus dans la population française".

Quant à la durée de cette immunité collective et naturelle, elle est "encore en débat en raison de l'absence de recul nécessaire pour la mesurer dans le temps". Pour rappel, ce virus a été découvert il y a seulement quelques mois, en décembre 2019. Bien qu'un consensus se dégage pour dire qu'à court terme cette immunité sera efficace, "au-delà d'un an nous n'avons aucune certitude". Quant aux risques d'être contaminé deux fois par le SARS-CoV-2, ils sont "très faibles dans un intervalle de temps court". L'absence de recul, "nous empêche d'avoir une vision claire sur l'évolution future de ce virus au-delà de quelques mois". Cela dit, les rapports des différentes agences nationales ne font pas de cas de personnes qui "après avoir été guéries du virus auraient de nouveau été contaminées", sauf dans de rares cas et très spécifiques qui "peuvent s'expliquer par de mauvais diagnostics (faux positifs, par exemple) ou des conditions de santé particulières".



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Début de la saison des pluies au Togo

RISQUES DE CATASTROPHES

L'Agence nationale de protection civile, ANPC, s'apprête et appelle à la vigilance

La saison des pluies s'annonce catastrophique pour les populations togolaises qui subissent déjà de plein fouet depuis le mois de mars le coronavirus dont les conséquences sont pour l'heure indécidables mettant tout le peuple dans une précarité sans précédent. L'Agence nationale de protection civile a sonné l'alerte depuis le début d'année à travers une communication générale évoquant les risques de catastrophes. Mieux, sa périodique trimestrielle l'a suffisamment indiqué et a suscité notre curiosité sanctionnée par nos questions auxquelles le Directeur général, le lieutenant-Colonel Yoma BAKA a bien voulu nous apporter des éclaircissements. L'objectif étant toujours d'attirer l'attention des populations sur les aléas climatiques éventuels et les actions préconisées par l'agence suivant ses prérogatives.

L'UNION : Monsieur le Directeur général, dans le dernier bulletin d'informations de votre agence, vous avez évoqué des thèmes comme la pluviométrie, l'hydrologie, la gestion des inondations, la météo-marine pour chuter sur l'alerte communautaire, sans oublier également la crise sanitaire actuelle, c'est-à-dire la pandémie du Covid 19. Quelle est l'objectif poursuivi par cette parution qui couvre le trimestre en cours, avril-mai-juin ?

Lcl BAKA Yoma : La création de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) par décret n°2017-011/PR du 31 janvier 2017 répond au souci du gouvernement de gérer avec plus d'efficacité des situations d'urgence et de catastrophes. Ce décret confère à l'Agence, entre autres, la mission d'informer et d'éduquer la population en matière de protection civile. Pour ce faire, elle publie trimestriellement un bulletin d'informations, de prévention et d'alerte aux catastrophes. La parution couvrant la période Avril-Mai-Juin résume globalement les aléas auxquels le pays peut être confronté au cours du trimestre. Plus spécifiquement, elle vise à informer la population sur les prévisions saisonnières de la situation pluviométrique et hydrologique tout en véhiculant les bonnes pratiques aux fins de prévention aux risques de catastrophes.

Depuis quelques jours, le Togo connaît une nouvelle saison pluvieuse qui fait déjà des dégâts. Comment vos services s'organisent-ils pour aider les populations vulnérables à y faire face ?

La résilience des populations face à la vulnérabilité aux risques de catastrophes et menaces reste une priorité pour le gouvernement. A ce titre, l'ANPC en étroite collaboration avec les parties prenantes de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes a mis à jour le plan national de contingence multirisques et le plan ORSEC, outils de planification et de gestion des catastrophes. Elle a mobilisé les acteurs pour la veille, l'alerte et l'assistance humanitaire. Outre ces actions, l'ANPC a procédé à la maintenance des équipements de pompage des bassins de rétention des eaux de ruissellement, à l'acquisition des zodiacs, ambulances et gilets de sauvetage, à la réalisation de la cartographie des



Une image d'inondation au Togo (archives)

zones à risque d'inondation des communes du Grand Lomé, à l'élaboration et la diffusion des bulletins périodiques d'information et d'alerte, à la sensibilisation à travers les médias des populations sur les bonnes pratiques à adopter avant, pendant et après une inondation.

Par le passé, on a constaté

des mesures d'accompagnement aux sinistrés avec l'appui de partenaires nationaux et internationaux. Aujourd'hui, il y a la crise du Coronavirus qui chamboule les données. De quels moyens disposez-vous pour pallier à toute éventualité ?

La gestion des situations d'ur-

gence et de catastrophes nécessite la mobilisation d'importantes ressources au plan national et international. Il est vrai que le COVID-19 est une situation qui inquiète tout le monde. Cependant, nous ne perdons pas de vue les situations que nous avons l'habitude de gérer et gardons à l'esprit que d'autres pourraient survenir. En témoigne l'assistance humanitaire faite aux populations de Kouvong (Préfecture de Tchoudjo) mises en quarantaine à la suite des cas positifs détectés au sein de la communauté. L'Agence compte sur l'appui du gouvernement et ses partenaires habituels qui sont toujours disposés à l'accompagner en situation de crise.

Comme vous le savez mieux que nous, la sensibilisation est une phase importante dans la



Lieutenant-Colonel Yoma BAKA, Directeur Général de l'ANPC

gestion des catastrophes. Quelles mesures l'ANPC a-t-elle prises pour accomplir véritablement sa mission ?

La sensibilisation est un important moyen de gestion des catastrophes et des menaces. Par conséquent, l'ANPC fait une large diffusion de ses bulletins d'informations dans le souci d'accroître la résilience des communautés. Elle accentue des campagnes de sensibilisation à travers les médias en français et langues locales pour l'in-

formation et l'éducation des populations en matière de protection civile.

Evidemment, il faut aussi un suivi dans la gestion des risques. Quelle est votre stratégie ? Surtout en lien avec le Coronavirus.

Tout comme les gestes barrières demeurent une stratégie de prévention au COVID-19, la sensibilisation reste la meilleure approche utilisée par l'Agence en vue de parer aux autres aléas.

Propos recueillis par Eric J.

Précision de l'Institut national de la statistique

Les comptes nationaux ne seront désormais définitifs qu'en année N+3

* Le PIB subit une réévaluation de 36,5% entre 2016 et 2017 (nouveau référentiel comptable).

Les comptes nationaux sont élaborés suivant un référentiel comptable spécifique dénommé système de comptabilité nationale (SCN). Ils sont établis avec une année de base qui constitue, en général, l'année de référence des agrégats macroéconomiques. Les recommandations internationales et africaines prescrivent un changement d'année de base tous les 5 ans. A un moment donné, le Togo s'éloignait de l'année de base et la qualité de ses comptes se dégradait naturellement ou connaissait des limites. Aussi, pour faciliter la comparabilité de ses comptes nationaux avec ceux d'autres pays, le pays est-il passé du SCN 93 au SCN 2008 qui est, au plan mondial, la cinquième version du référentiel comptable. Le SCN 2008 prend mieux en compte les mutations économiques opérées. De même, pour permettre au Togo d'être en conformité avec la norme internationale qui dispose que les comptes nationaux définitifs de l'année N-2 soient disponibles en année N, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Inseed) a dû faire des efforts de rattrapage.

Publiés en décembre 2017, les derniers comptes nationaux définitifs sont ceux de 2015 ; il y a donc presque 5 ans. Un écart qui n'était pas prévu par l'Institut. On peut et on doit le lier aux travaux du



Koame Kouassi, DG de l'Inseed

basculement vers le SCN 2008. Et l'attente a été quelque peu suspendue par la 4^{ème} retraite semestrielle de l'Inseed tenue à Sotouboua, du 17 au 21 mars 2020. Citant les points déjà acquis, le directeur général, Koame Kouassi, a pointé la double élaboration des comptes nationaux de 2016 (terminée) et de 2017 (en cours), sous le nouveau système de comptabilité nationale SCN 2008 avec changement d'année de base (désormais 2016).

Ainsi, sous le SCN 2008, la note synthèse des résultats pour l'année de base 2016 (comptes nationaux semi-définitifs) et de la première année courante 2017 (comptes nationaux provisoires) informe que : primo, le produit intérieur brut (PIB) du Togo en 2016 passe à 3 574,4 milliards de francs Cfa à prix courant contre 2 618,1 milliards de francs Cfa si on utilisait le SCN 1993 ; soit une réévaluation de 36,5%.

Secundo, la consommation finale, en hausse de 39,2%, représente 91,7% du PIB et demeure la principale composante de la demande ; la formation brute de capital fixe, bien qu'en hausse de 1,9%, régresse en terme de contribution à la formation du PIB. Il en est de même des exportations qui augmentent de 2,8% mais dont la part relative dans le PIB passe de 35,7% à 26,8% et des importations qui enregistrent une hausse de 0,5% avec une part relative dans le PIB en régression de 54,3% sous le SCN 1993 à 40,0% sous le SCN 2008. Tertio, les comptes provisoires de 2017 indiquent une croissance du PIB de 4,3% en volume. En 2017, le PIB nominal s'est établi à 3 713,6 milliards

de francs Cfa et, en valeur réel, le PIB est de 3 729,8 milliards de francs Cfa.

Il reste à rendre définitifs les comptes 2016 et semi-définitifs ceux de 2017, pour publication officielle par le biais d'un séminaire national. En même temps qu'il faut élaborer les comptes provisoires de 2018 ainsi que les comptes rapides de 2019 pour le cadrage macroéconomique. La suite, c'est ouvrir le chantier de la réévaluation des comptes jusqu'en 2000 en vue de mettre à la disposition des utilisateurs une série plus longue ; ouvrir le chantier des comptes trimestriels nécessaires pour les analyses de la conjoncture économique et en respect du programme de travail avec

Afritac de l'ouest qui est le fruit d'une initiative du Fonds monétaire international répondant à une demande de dirigeants africains désireux d'obtenir plus d'assistance technique et appuie le renforcement de capacités dans cinq institutions régionales et dix pays membres dont le Togo.

Ces résultats des comptes de 2016 et de 2017 ont pris en compte les dernières observations des experts et des partenaires techniques, fait savoir l'Institut de la statistique. Et d'ajouter : « désormais, dans la publication des comptes, les comptes d'une année N ne seront définitifs qu'en année N+3. En N+2, les comptes auront un statut semi-définitif et les comptes en année N+1 auront le statut provisoire ».

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid19

Baisse du montant adjugé mardi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 26 mai 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 3.457,804 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 209,200 milliards, contre 220,700 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance le lundi 1er juin 2020, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe de 2,5000%.

Au total, quatre-vingt-huit (88) éta-

blissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 1.111,341 milliards et 502,123 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 489,490 milliards, du Burkina Faso avec 428,199 milliards, du Bénin avec 391,300 milliards. Le Niger s'adjuge 284,000 milliards. La Guinée-Bissau fait 42,151 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications est ressorti à 5.185,4 milliards en mars 2020, contre 4.893,2 milliards un mois plus tôt, soit une hausse de 6,0%. Le montant moyen retenu au terme des adjudications s'est situé à 3.768 milliards, en hausse de 2,1% par rapport au mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,75% en mars 2020, contre 2,80% en février 2020.

Coronavirus au Togo

Un barème des mesures incitatives se formalise

Late Pater

Le sujet de la motivation financière a divisé les acteurs, il n'est pas clôturé à ce jour. Depuis le 21 mars dernier, le gouvernement a dédié le Centre hospitalier régional Lomé-commune à la prise en charge des malades du Covid-19. Un redéploiement des agents de santé a été fait. Chemin faisant, une affaire de grogne des agents déployés au CHR Lomé-commune a quelque peu grippé la confiance et la quiétude autour de la gestion des cas Covid-19. Les agents étaient mécontents du traitement de la question des primes de travail. Un ultimatum leur a été donné pour se raviser. La suite est que 36 agents de santé, qui étaient mis à la disposition de cet hôpital régional, ont été provisoirement remis à la disposition d'autres structures de santé publiques, le 23 avril 2020. Finalement, dans les deux camps, on s'entend à parler d'une mésentente autour de la motivation financière car d'aucuns ont vite fait de croire trop tôt que la «magnanimité financière personnelle» du président de la République va res-

ter la prime officielle à percevoir durant le temps du Covid-19.

Aujourd'hui, il vaut mieux tout formaliser, de façon consensuelle, pour éviter des grincements de dents. C'est le sens de la note de service du ministre de la santé en date du 22 mai 2020. Ce document écrit interne fixe le barème des mesures incitatives au profit des agents de santé intervenant dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 au Togo. On parle d'un montant forfaitaire. Par exemple, 10.000 francs par jour pour une activité de prise en charge médicale ; 8.000 francs par jour pour les techniciens (qui passe à 5.000 francs par jour dans le cadre d'une activité de suivi des contacts et des voyageurs) ; 3.500 francs par jour pour les chauffeurs, 100.000 francs par mois pour la coordination sectorielle (niveau central, régional et district) ; 10.000 francs pour l'enterrement sécurisé par personne et par corps ; 40.000 francs par mois pour le personnel de soutien à la coordination. Les nuitées sont aussi prises en charge lors des missions à l'intérieur du pays.

«C'est un pas, c'est un travail à améliorer», indique le Syndicat

national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot). Et naturellement, des séances de travail s'enchaînent dans ce sens entre les agents de santé et la partie gouvernementale. Le travail de réajustement porte sur des motivations plus globales et la liste des bénéficiaires.

Côté malades, le Togo a son 13^{ème} décès ce 25 mai 2020. La situation à la date du 28 mai donne, en plus, **422 cas confirmés, 212 cas actifs et 197 personnes guéries. 18.696 tests de laboratoire...** ont été effectués sur toute l'étendue du territoire national. Trois jours après leur rapatriement de France et Koweït par vol spécial Air France, l'isolement et le prélèvement ont permis de détecter **5 cas positifs** dans ce lot des 150 Togolais (bilan au 27 mai) ; le suivi continue. Le taux de guérison était de 46,33%. «Dans 80% des cas, la maladie part d'elle-même», souligne Dr Gilbert Tsolényanu. Au total, **40 districts sanitaires sont touchés**, sur les 44 que compte le pays (soit 88% des districts) ; les deux derniers atteints étant Anié et Kéran.

La prison civile de Lomé ne reçoit plus

Le coordinateur national de gestion de la riposte au Covid-19 au Togo, Professeur-Colonel Mohaman Djibril, s'est voulu rassurant ce 27 mai 2020. Car la situation pandémique nationale connaît une chute de la courbe de contamination, comparativement aux chiffres de la semaine précédente. «Les choses se normalisent par rapport à l'évolution de ces cas par semaine. Il faut intensifier la communication et la sensibilisation au niveau des communautés. Que tout le monde soit sensibilisé de l'intérêt de signaler tout voyageur afin d'être pris en charge. C'est ce sur quoi nous allons travailler maintenant (...) Il

faut dissocier les décès au Covid-19 et les décès collatéraux du Covid-19. Environ 8 décès sont dans les chiffres et sont des décès collatéraux. En temps normal, les décès directs liés au Covid-19 sont de 5 cas, certes avec des comorbidités», a-t-il souligné devant la presse.

Cet optimiste doit être tempéré par ce qui arrive à la prison civile. Une semaine plus tôt, les autorités togolaises ont annoncé le début du dépistage systématique dans toutes les maisons d'arrêt du pays. Selon les premiers résultats dévoilés par le directeur de l'administration pénitentiaire, Idrissou Akibou, plus de 150 détenus sont

confirmés positifs au Covid-19 et «tous ceux qui sont à la prison civile de Lomé aujourd'hui sont sous traitement, sans exception». Et d'ajouter : «depuis plus de deux semaines, étant donné que nous n'avons plus d'espace, puisque nous accueillons actuellement aussi bien les personnes qui sont testées positives que les autres qui sont testées négatives, nous ne pouvons plus recevoir des personnes venant de l'extérieur. C'est pourquoi, ensemble avec le Parquet, nous nous sommes entendus de ne pas en recevoir jusqu'à ce que nous puissions voir l'évolution des choses, avant que ça ne reprenne».

Sur la chloroquine, «la conclusion...de l'OMS a été biaisée»

Ce sont les propos du patron de la coordination nationale de la gestion de la riposte contre la maladie au Covid-19 au Togo, Médecin-Colonel Djibril Mohaman. Pour lui, il est inconcevable d'associer uniquement le décès des patients à la chloroquine seulement. Donc, en prenant tous ces éléments, on peut dire que la conclusion de l'étude des chercheurs



Médecin-Colonel Djibril Mohaman

de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été biaisée. Au Togo, ce n'est pas la première fois que nous utilisons de la chloroquine. Tout le monde en a

déjà pris une fois. Nous reconnaissons les effets secondaires de la chloroquine (...) Nous n'avons rien à perdre en utilisant la chloroquine. Nous continuons l'utilisation de la chloroquine», a-t-il martelé ce 27 mai 2020.

Par rapport au remède malgache Covid Organics, il ajoute : «nous l'utilisons pour voir ce que cela peut donner ; c'est vrai aussi que d'autres pays l'utilisent ; nous allons voir le commentaire de chacun pour pouvoir se positionner». Le Togo a un échantillon de Covid Organics pour 50 patients, notamment les nouvelles admissions. Depuis le 19 mai, tous les patients, qui sont admis, bénéficient de ce médicament. Le pays va passer à une commande à grande échelle si l'essai s'avère concluant.

Mobilisés en riposte contre la pandémie / En l'absence de relais classiques

L'engagement des VEC contre la Covid-19 qui rassure l'autorité publique

Ils sont 6 269 volontaires nationaux mobilisés en riposte contre la pandémie. Ces volontaires ont sensibilisé plus de 615 963 personnes et ont pris l'initiative, dans toutes les communes, de mettre à la disposition des populations des dispositifs de prévention. Près de 4 261 dispositifs de lavage de mains ont été fabriqués à partir des matériaux de récupération.

Les VEC – Volontaires d'engagement citoyen – ont également fabriqué plus de 23 484 masques à base de pagnes et préparé 368 litres de savons liquides qui ont été distribués à la population, signale l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT). Dans les zones reculées où les actions de sensibilisation des médias classiques et les réseaux sociaux parviennent difficilement, les VEC jouent le rôle de relais d'information auprès des communautés et leur mettent à disposition des équi-



pements locaux pour lutter contre le virus.

«Et c'est par la voix du ministre du Développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse que le gouvernement togolais a tenu à rendre un hommage mérité aux volontaires nationaux pour leur engagement dans la lutte contre la pandémie du Covid-19, a souligné l'ANVT dans un tweet le mardi dernier. Au cours d'une réunion avec son cabinet, Mme Victoire Tomégah-Dogbé a tenu à transmettre les chaleureuses félicitations

du gouvernement aux volontaires nationaux et à tout le personnel de l'ANVT, à travers son Directeur général, pour tout le travail impressionnant que mènent ces derniers tous les jours, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19. «Tous autant que vous êtes, volontaires nationaux et personnel de l'agence qui travaillez chaque jour au côté de ces volontaires pour freiner la propagation du Covid-19, soyez en remerciés», a affirmé Mme le ministre.

Prévenir la propagation de la Covid-19 en milieu carcéral

Le PNUD dote l'administration pénitentiaire d'équipements

5000 flacons de solutions hydroalcooliques (Antiseptiques et désinfectants) de 1 litre, 500 flacons savons liquides de 100 ml, 4000 flacons de solutions hydroalcooliques de 85 ml, 15000 masques réutilisables (fabriqués par les 700 artisans togolais formés en collaboration avec le PNUD, l'Inam, le FAIEJ), 100 thermoflash infrarouges et 28 dispositifs de lavemains... C'est le lot d'équipements de prévention offert le mardi 26 mai par le PNUD – Programme des Nations unies pour le développement – pour soutenir le gouvernement togolais dans la lutte contre la Covid-19 en milieu carcéral. La remise des dons a été faite par Aliou Dia, représentant résident du PNUD



au Togo, en présence notamment d'Idrissou Akibou, directeur général de l'administration pénitentiaire.

«Ça a été toujours un plaisir de vous rencontrer à travers ce partenariat fructueux entre votre Programme et nos institutions. ... Ces matériels de protection sont autant d'outils précieux pour les services pénitentiaires. Au nom du gouvernement, je voudrais vous remercier d'être à nos côtés. Puisque vous

avez promis en faire plus, je ne peux que vous encourager. Au nom de tous les services pénitentiaires, au nom du gouvernement, je vous réitère mes remerciements», a exprimé le ministre de la Justice Pius Agbetomey, après réception symbolique des dons. Et de préciser, au sujet des treize (13) maisons d'arrêt du pays : «Ce milieu a besoin des appuis multiformes et multiples».

Atténuer l'impact économique du Covid-19 sur les compagnies aériennes

Le Ghana suspend indéfiniment les frais d'atterrissage sur ses aéroports

Le Ghana accorde une attention particulière aux plaidoiries de l'IATA en ce temps de crise sanitaire du Covid-19. La Ghana Civil Aviation Authority (GCAA) et la Ghana Airport Company (GACL) ont convenu de geler indéfiniment les frais d'atterrissage pour tous les vols utilisant les aéroports du pays. Cette décision, explique le portail spécialisé News Aero, vise à atténuer les répercussions économiques du Covid-19 sur les compagnies aériennes et autres parties prenantes. «Pour l'instant, nous ne savons pas quand la pandémie de Covid-19 sera estompée ; C'est la raison pour laquelle nous avons donc décidé de suspendre les frais d'atterrissage jusqu'à ce que la situation

s'améliore», a expliqué le directeur général de la GCAA, Simon Allotey. «L'urgence est de garantir la durabilité de l'industrie nationale», a-t-il dit. A l'en croire, la mesure sera régulièrement réévaluée en fonction de l'évolution de la situation.

D'après notre source, la GCAA emboîte ainsi le pas à la Ghana Airport Company (GACL), qui avait annoncé une dérogation de trois mois (avril à juin) pour le loyer, les frais de stationnement, l'éclairage et également les redevances, non seulement pour les compagnies aériennes nationales mais aussi pour les locataires de restaurants, boutiques, bureaux de change et autres intervenants sur les plateformes aéroportuaires du pays.

Selon M. Allotey, la décision prise par les deux agences représente un gros sacrifice car leurs flux de revenus se verront durement impactés. «C'est une situation difficile pour tout le monde, mais en tant qu'agences impliquées, nous devons offrir un certain soutien aux prestataires de services et à l'industrie, même si nous souffrons aussi énormément».

Pour les acteurs de l'industrie, ces mesures d'accompagnement offriront un répit aux compagnies aériennes nationales qui ont dû réduire leur nombre de passagers et investir également dans la mise en œuvre de certains protocoles de sécurité depuis la relance des vols domestiques le 21 avril.

FOOTBALL/

La FIFA et l'OMS pour soutenir les personnes vulnérables

La FIFA, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Commission européenne ont uni leurs forces afin de lancer la campagne #SafeHome, qui vise à soutenir les femmes et les enfants face aux risques de violences domestiques.

Hervé A.

La FIFA, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Commission européenne ont uni leurs forces afin de lancer la campagne #SafeHome, qui vise à soutenir les femmes et les enfants face aux risques de violences domestiques. Avec cette initiative commune, les trois institutions entendent réagir à la récente hausse des rapports d'abus en la matière, alors que les mesures de confinement prises pour ralentir la propagation de la Covid-19 exposent les femmes et les enfants à des risques plus importants.

Dans le monde entier, près d'une femme sur trois est victime au cours de sa vie de violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, ou de violences sexuelles de la part de quelqu'un d'autre. Le plus souvent, ces violences sont le fait du partenaire et surviennent à la maison. Ainsi, jusqu'à 38% des féminicides sont commis par le partenaire. Selon les estimations, un milliard d'enfants de 2 à 17 ans (soit la moitié des enfants de la planète) ont également subi des violences physiques, sexuelles ou émotionnelles ou des négligences au cours de l'année écoulée.

Les raisons des violences domestiques sont multiples, à commencer par l'acceptation de l'inégalité des sexes et de normes sociales qui cautionnent la violence, ou encore des antécédents de maltraitance, d'exposition à la violence ou d'éducation coercitive pendant l'enfance. L'abus d'alcool peut également entraîner des violences. Les situations génératrices de stress, telles que celles provoquées par la pandémie de Covid-19 et l'instabilité économique, multiplient les risques.

En raison des mesures de distanciation physique actuellement en vigueur dans de nombreux pays, les femmes et les enfants ont en outre plus de difficultés à alerter leur famille, leurs amis ou des professionnels de la santé, qui pourraient leur apporter soutien et protection.

"De concert avec l'OMS et la Commission européenne, nous demandons à la communauté du football de prendre part au travail de sensibilisation face à cette situation intolérable, qui menace particulièrement les femmes et les enfants dans leur propre maison, un endroit censé offrir bonheur, épanouissement et sécurité", explique Gianni Infantino, le Président de la FIFA. "Nous ne pouvons rester silencieux face à ce problème qui touche un si grand nombre de personnes. La violence n'a pas davantage sa place à la maison que dans le sport. Le football a le pouvoir de relayer des



messages importants sur le plan social et, à travers la campagne #SafeHome, nous voulons nous assurer que les personnes exposées à des violences puissent bénéficier des services de soutien dont elles ont besoin.

"La violence physique, sexuelle ou psychologique est aussi intolérable dans le football qu'à la maison", ajoute le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur général de l'OMS. "Nous sommes heureux de voir nos partenaires nous rejoindre pour attirer l'attention sur ce grave sujet. Alors que les gens sont isolés chez eux en raison de la pandémie, les risques de violences domestiques ont pris des proportions inquiétantes."

"La violence n'a rien à faire dans nos sociétés", estime pour sa part Mariya Gabriel, commissaire européenne à l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse. "Les droits des femmes sont des droits humains et ils doivent par conséquent être respectés. Il arrive souvent que les femmes et les enfants n'osent pas parler, par peur ou par honte. Les possibilités de s'exprimer et d'appeler à l'aide ont considérablement diminué pendant le confinement. D'ailleurs, les violences domestiques ont augmenté depuis l'apparition du coronavirus. Il est de notre responsabilité, en tant que sociétés et en tant qu'institutions, de prendre la parole au nom de ces femmes afin de leur donner courage et confiance. Tel est l'objectif de cette campagne commune, à laquelle je suis honorée de participer."

"Nous enjoignons nos associations membres à diffuser activement des informations sur les lignes d'assistance téléphonique et les services de soutien aux victimes existant au niveau national ou local afin d'aider les personnes exposées aux violences chez elles", poursuit le Président de la FIFA. "Nous invitons également nos membres à passer en revue leurs propres mesures de prévention et de protection à l'aide du guide FIFA Guardians, afin de faire en

sorte que le football demeure sûr et agréable pour toutes et tous, en particulier pour les plus jeunes membres de la famille du football."

La campagne de sensibilisation vidéo comprend cinq parties, auxquelles 15 footballeurs et footballeuses, ancien(ne)s comme actuel(le)s, ont apporté leur sou-

tien : Álvaro Arbeloa, Rosana Augusto, Vítor Baía, Khalilou Fadiga, Matthias Ginter, David James, Annike Krahn, Marco Materazzi, Milagros Menéndez, Noemi Pascotto, Graham Potter, Mikael Silvestre, Kelly Smith, Óliver Torres et Clémentine Touré.

La FTF met définitivement fin à la saison 2019-2020

La Fédération Togolaise de Football a officialisé l'arrêt de ses championnats pour le compte de la saison sportive 2019-2020, au cours d'une séance de son Comité Exécutif tenue ce mardi 26 mai 2020.

La FTF qui s'est déjà réunie le 4 mai 2020 dernier sur la question de la poursuite ou non des championnats, avait mis sur la table, les options à discuter avec les acteurs, notamment l'arrêt des championnats avec établissement des classements, la poursuite des championnats une fois que la situation sera normalisée ou l'annulation pure et simple des championnats.

C'est donc la première option qui a été finalement retenue au cours de la réunion de ce mardi 26 mai 2020, après que le Comité Exé-

cutif de la FTF a eu acte de l'impossibilité d'organiser des matches et de reprendre l'ensemble des championnats en cours, suspendus depuis le 17 mars 2020.

Comme conséquence de cette décision, "les clubs classés premier et deuxième (Asko et Unisport) à l'issue de la 20e journée du championnat national de première division sont déclarés champion et vice-champion.

En deuxième division, les clubs classés premiers des poules Sud (Entente II) et Nord (AS Binah), à l'issue de la 11e journée du championnat national de deuxième division accèdent à la division supérieure.

Quant aux clubs relégués des deux divisions, ils seront maintenus pour la saison prochaine.

BASKETBALL

L'intronisation de Kobe Bryant au Hall of Fame reportée

L'arrivée posthume de Kobe Bryant au panthéon Hall of Fame de la NBA, prévue en août, a été reportée à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus, a indiqué un membre de l'institution à ESPN mercredi. L'intronisation de la légende Kobe Bryant, mort le 26 janvier à 41 ans dans un accident d'hélicoptère qui a également coûté la vie à sa fille de 13 ans Gianna et sept autres personnes, devait se dérouler le 29 août au Naismith Basketball Hall of Fame dans le Massachusetts.

"On annule, sans aucun doute", a déclaré mercredi le président du conseil d'administration du Hall of Fame Jerry Colangelo à ESPN. "Il va falloir que cela se déroule le premier trimestre de l'année prochaine", a-t-il ajouté, précisant que le conseil d'administration du Hall of Fame "se réunira dans les semaines à venir et examinera les options concernant le comment, le quand et le où".

Bryant figurait parmi les neuf noms de la promotion 2020, en compagnie notamment de l'ancien joueur de San Antonio Tim

Un match Norvège/Kenya à distance sur la piste d'Oslo

Pandémie oblige, l'athlétisme international n'en finit plus de se réinventer. Preuve en sera encore donnée le 11 juin à Oslo, avec l'organisation des Impossible Games, la version 2020 de l'étape norvégienne de la Ligue de Diamant Wanda.

L'épreuve scandinave s'annonce inédite, notamment par son caractère virtuel. En plus d'un nouveau duel à distance entre les perchistes Renaud Lavillenie et Mondo Duplantis, la soirée proposera un match sur 2 000 m disputé à distance, entre l'Europe et l'Afrique. Il mettra aux prises l'équipe des frères Ingebrigtsen - Henrik, Filip et Jakob - renforcée par deux autres coureurs norvégiens, et un quintet kényan emmené par le champion du monde du 1 500 m, Timothy Cheruiyot, et le médaillé d'or sur la même distance en 2017, Elijah Manangoi.

Les deux équipes partiront avec cinq coureurs et devront terminer avec trois. Le vainqueur sera déterminé selon le meilleur temps global sur trois coureurs. Les temps individuels compteront également, et les frères Ingebrigtsen auront un œil sur le record d'Europe du 2 000 m (4 min 51 sec 39), toujours détenu par Steve Cram, qui commentera l'épreuve. "Il s'agira de la première course virtuelle d'un tel niveau dans l'histoire de l'athlétisme", promet le directeur de la réunion, Steinar Hoen.

La Liga se prépare au retour du public

Les autorités espagnoles voient loin. Alors que le championnat professionnel de football, la Liga, doit reprendre à huis clos lors du deuxième weekend du mois de juin, elles se projettent déjà sur la saison suivante. Avec la perspective d'un retour du public dans les stades.

Irene Lozano, la présidente du Conseil espagnol des sports, a assuré lors d'une interview à la radio que les conditions d'un retour des spectateurs pourraient être réunies dès l'automne prochain. "En fonction de l'évolution de l'épidémie et de la situation sanitaire, nous pourrions envisager de faire entrer un certain nombre de supporters dans les stades au cours de la saison prochaine" a-t-elle expliqué.

Pour l'instant, l'objectif principal est de pouvoir terminer cette saison. Et il est clair que la meilleure option actuellement est de le faire avec des matches à huis clos. Mais avec le retour à la normale, il sera possible de faire revenir les supporters dans les stades, à condition de respecter les mesures de sécurité sanitaire en vigueur.

Dans un premier temps, seules certaines parties des stades pourraient être accessibles au public la saison prochaine, avec des mesures très strictes de distanciation sociale et l'utilisation de gants et de masques de protection. Pour Irene Lozano, l'Espagne peut devenir un modèle pour les autres pays dans le monde de l'après-covid. "Nous avons la volonté d'être à l'avant-garde en matière d'événements sportifs en toute sécurité", suggère la présidente du Conseil espagnol des sports.

Roland-Garros étudie toutes les options

La prochaine édition du tournoi de Roland-Garros, désormais prévue du 20 septembre au 4 octobre 2020, se déroulera-t-elle à huis clos ? La question n'est pas encore tranchée, mais la Fédération française de tennis (FFT) ne l'exclue pas.

Son directeur général, Jean-François Vilotte, a reconnu cette semaine devant les médias envisager toutes les options, y compris celle d'une absence de public. "Nous considérons toutes les options, mais nous préférons évidemment ne pas jouer derrière des portes closes, a-t-il expliqué. Nous voulons qu'il y ait des fans, des fans qui respectent les mesures de précaution. J'ai du mal à comprendre pourquoi les restaurants et les magasins sont autorisés à rouvrir, mais nous ne pourrions pas le faire lors d'un événement majeur comme le nôtre."

Toujours selon Jean-François Vilotte, les organisateurs de l'étape française du Grand chelem de tennis se préparent à une édition 2020 disputée devant un nombre réduit de spectateurs. "Limiter les entrées nous permettrait de faciliter les flux de personnes. Les options sur lesquelles nous travaillons actuellement vont d'une très petite réduction du nombre de spectateurs à divers niveaux de réduction. Pour rappel, les autorités politiques françaises ont interdit jusqu'au 31 août tous les événements rassemblant plus de 5 000 personnes.



Duncan, cinq fois titré en NBA, et Kevin Garnett, champion en 2008 avec Boston. Sacré cinq fois champion NBA avec les Los An-

geles Lakers, Bryant a été trois fois MVP des finales NBA et 18 fois sélectionné all-star en deux décennies de carrière en Californie.

Avec l'ambition d'exporter 100 000 tonnes de fer par an Le Togo veut réactiver l'exploitation de la mine de Bandjéli

Jean AFOLABI

Dans le cadre du plan directeur de l'aménagement des corridors pour l'anneau de croissance en Afrique de l'ouest (wagri-cacao), une liste des projets hautement prioritaires retenus par Etat a été établie. Pour le Togo, l'un des 15 projets retenus est celui de la réactivation de l'exploitation de la mine de fer de Bandjéli (nord-ouest du pays), dans la préfecture de Bassar. Son coût estimatif n'est pas communiqué, ni le délai d'exécution et la durée d'exploitation à octroyer au promoteur privé, en lien avec l'instrument du partenariat public-privé. Mais la fiche technique renseigne que la maîtrise d'œuvre sera accordée à un prestataire privé, sous la coordination et suivi-évaluation de l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER). La mine de fer regorge de 1 milliard de tonnes de gisement de fer. Le projet projette d'exporter 100 000 tonnes de fer par an. Il a aussi pour but de faciliter un schéma de partenariat public-privé pour la construction d'un chemin de fer entre Lomé et Kabou et un autre chemin de fer entre Kabou et la mine Bandjéli.

La mine de fer de Bandjéli, c'est l'histoire de MM Mining. En 2007, pendant les négociations entre les autorités togolaises et la société d'exploitation minière «Bahamas Mining» autour de l'exploitation d'un important gisement de bauxite dans la localité d'Agou, les deux parties négociaient également sur

la possibilité d'exploiter le gisement de fer de Bandjéli. Sur la base de la convention d'investissement signée le 7 août 2006. Le 12 février 2008, par décret, un permis à grande échelle a été accordé à la société MM Mining S.A. pour l'exploitation des gisements de fer et autres métaux connexes (dont le manganèse et la chromite), pour une durée de 20 ans. A la demande du titulaire, le permis peut être renouvelé plusieurs fois pour une durée de 10 ans chacune. A défaut d'avancement satisfaisant des travaux dans un délai de 5 ans, le gouvernement togolais se réserve le droit d'annuler le permis d'exploitation. Ce qui a fini par arriver. La voix officielle, qui a confirmé que la compagnie indienne MM Mining est en difficulté sur le minerai de fer de Bandjéli, a été celle du Premier ministre d'alors, Ahoomey-Zunu Selegodji. Le 18 septembre 2013, celui-ci faisait état du risque de la compagnie de perdre son permis d'exploitation, devant l'Assemblée nationale : «la société n'a pas répondu à ses engagements. Et donc, il n'y a pas de raison qu'on continue. Nous avons observé qu'il y a beaucoup de difficultés dans l'application de ce contrat et la société n'est pas toujours disposée à gérer les choses avec raison». Peu avant, c'est l'ONG togolaise Solidarité et action pour un développement durable (SADD) qui a dénoncé la compagnie, rapportant que «la rivière de Bandjéli, la seule source pouvant approvisionner la population en eau potable, est polluée par le la-

vage des minerais».

Le reste autour du minerai de fer est un échange de courriers. Le 10 novembre 2014, puis le 20 janvier 2016, le ministre Dèdèriwè Ably-Bidamon a réclamé à la société les documents suivant : inscription au registre du commerce et du crédit immobilier ; annexes prévues à l'article 13 de la convention notamment les concession «ports» et «rail» ; décret d'octroi de 5 permis pris conformément à l'article 13 de la convention ; étude de faisabilité (business plan) et étude environnementale ; statuts de la société ; procès-verbal de l'assemblée générale annuelle qui a approuvé les comptes ; états financiers des années 2011, 2012 et 2013. Et ce, dans le cadre d'une assistance juridique de la Banque africaine de développement en vue de la relecture des contrats et conventions dans le secteur des mines. Le 10 février suivant, peu avant son départ du Togo, MM Mining a répondu au ministre des mines et de l'énergie : «nous voulons vous informer que les documents que vous nous demandez sont dans le cadre du projet Togo Investment, déjà déposés au niveau de la présidence de la République où nous avons reçu consigne de rester discret. D'autre part, nous portons à votre connaissance que, par rapport à la chute considérable du prix de vente de la tonne de minerai de fer sur le marché international depuis 2015, la société MM Mining a décidé de suspendre son activité au début de cette année...».

A l'agenda 2020 de l'exécution du projet PARTAM à Mission-Tové Un pont de 170 m et un canal d'irrigation sont annoncés sur le fleuve Zio

Jean AFOLABI

Lancé en 2011, avec notamment un prêt de 8 milliards de la BOAD – Banque ouest africaine de développement – pour financer la première phase, sur un coût global de 14,7 milliards de francs Cfa, le Projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles de la zone de Mission-Tové (PARTAM) vise la réhabilitation de 360 hectares d'un ancien périmètre et l'aménagement d'un nouveau périmètre de 300 hectares. Il entre dans le cadre de la mise en valeur de la vallée du fleuve Zio. Pour 2020, le PARTAM prescrit la construction du pont et du canal d'amenée sur le fleuve Zio, situés entre Kovié et Ziowounou, et l'opérationnalisation de la mini-rizerie, avec l'installation d'un transformateur. Avec pour objectif final de produire 5.500 tonnes de riz paddy.

C'est ce que justifie un avis du ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique. Les travaux sont composés en un lot unique et concerne la construction d'un pont de 170 mètres en 7 travées de 24 mètres chacune y compris un canal d'irrigation jouxtant ledit pont et reposant sur les mêmes appuis. Le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois, y compris la période des pluies.

En juin 2016, la Banque mettait 4 nouveaux milliards de francs Cfa dans le projet. Cette



phase de consolidation, selon la BOAD, consistait à protéger les ouvrages réalisés dans le cadre du projet contre les inondations. Aujourd'hui, un document du ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique en dresse un bilan des réalisations. Précisant que le projet, dans sa phase d'exécution, a été redimensionné en deux tranches : une tranche ferme, d'un montant de 5,375 milliards de francs Cfa, et une tranche conditionnelle, d'un montant de 9,759 milliards de francs Cfa.

Au rang des résultats obtenus dans la tranche ferme, le ministère énumère la réhabilitation d'un périmètre irrigué de 360 hectares, la construction de 6 magasins de stockage et 6 aires de séchage, la mise en place d'une mini-adduction d'eau potable composée de deux forages, un château d'eau de 250 mètres cubes et six bornes fontaines à Kovié et à Mission-Tové, la réhabilitation de 18 km de pistes de désenclavement et la construction de 10,5 km de pistes et d'une ligne électrique dans la zone du projet. On n'oublie pas l'acquisition des matériels et équipements agricoles constitués de 15 motoculteurs avec accessoires, 12 batteuses, 10 vanneuses de riz paddy et 8 décortiqueuses acquis et cédés au Comité de gestion du périmètre (CGP) et gérés par l'Unité de gestion du matériel agricole (UGMA). De même, une ligne de crédit de campagne agricole de 447 millions de francs Cfa a été mise à la disposition de la Fucec-Togo pour le financement des activités agricoles au profit des producteurs de la zone du projet. Une autre ligne de crédit de 75 millions de francs Cfa est mise en place pour les activités génératrices de revenus ; 300 producteurs sont alphabétisés ; l'ancien centre rizicole du Zio, construit dans les années 70, a été réhabilité pour servir du siège du projet (bureaux et logements du personnel) et environ 500 produc-

teurs sont accompagnés, organisés et formés.

Pour ce qui est de la tranche conditionnelle, le document brandit l'aménagement d'un nouveau périmètre irrigué de 240 hectares, la construction de 9 magasins de stockage et 9 aires de séchage, la réhabilitation de 22 km de pistes de désenclavement. Une mini-adduction d'eau potable (un château d'eau de 50 mètres cubes et six bornes fontaines) est mise en place à Ziowounou ; 6 autres bornes fontaines sont mises en place à Kovié et à Mission-Tové ; 29 bassins piscicoles de superficies variables (entre 600 et 1000 mètres carrés) sont construits ; cinq salles d'alphabétisation sont construites et équipées ; un bâtiment est construit au niveau du barrage ; 6 bâtiments scolaires sont construits et équipés en tables bancs ; 15 latrines publiques sont construites ; un hangar est construit pour le matériel agricole. On n'oublie pas que 15 motoculteurs avec accessoires sont acquis et cédés. Suivant la note de stratégie de gestion du matériel agricole, ce matériel doit être cédé aux opérateurs privés opérant dans la prestation de services de mécanisation aux agriculteurs. 6 éleveurs et 2 calibreuses sont acquis pour compléter les deux chaînes de la mini rizerie ; 6 unités de soins périphériques sont appuyées en petits matériels médicaux et/ou en produits pharmaceutiques.

Comme lors de la première tranche, 308 producteurs sont alphabétisés dont 215 femmes. La Fucec-Togo a aussi octroyé des crédits pour intrants agricoles et crédits pour les activités génératrices de revenus, portant sur 67 dossiers pour 560 membres dont 406 femmes, des crédits de campagne agricole à 67 dossiers de 601 membres dont 189 femmes. Enfin, des infrastructures d'exploitation des bassins piscicoles (clôture, hangar, magasins, lampadaires solaires...) sont construites.

Filets sociaux et services de Base / Transferts monétaires

11.171 ménages bénéficient d'une cinquième allocation trimestrielle dans la Kara

La reprise de l'opération des Transferts monétaires, le 07 mai 2020, marque le paiement de la cinquième tranche sur les huit prévues dans le cadre du projet Filets sociaux et services de base (FSB) au profit de 11.171 ménages bénéficiaires dans la région de la Kara. Chaque ménage bénéficiaire perçoit trimestriellement une somme de 15.000 francs CFA. Pour cette cinquième tranche, une enveloppe de 167.565.000 francs CFA a été rendue disponible par le projet, pour la région de la Kara, précise l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), chargée de l'exécution du projet.

L'opération touche 125 villages répartis dans les sept (7) préfectures de la région. Afin de permettre à la population de respecter les mesures barrières contre la pandémie du Covid-19 dans chaque village, fait noter l'Anadeb, les paiements sont précédés d'une sensi-



bilisation. Ils se font également dans le respect de toutes les mesures exigées à savoir : le port de masque obligatoire, le lavage des mains avant et après le paiement, le respect de la distance de sécurité d'au moins un (1) mètre et la répartition en vagues de cinq personnes pour un passage individuel devant l'agent payeur.

Officiellement, on s'attend, et estime, que la reprise des paiements vient soulager les ménages bénéficiaires, surtout en ces moments de crise sanitaire liée au Covid-19. A Sedina, dans le canton de Kouméya, Mme Mazalo Welessa, ancienne commerçante et éleveur, devenue aveugle il y a peu, vit désormais des transferts

monétaires. Ces derniers relèvent du projet de Filets sociaux et services de base (FSB) financé conjointement par la Banque mondiale et l'Etat togolais. Ils visent à soutenir le revenu et la consommation de 140.000 ménages les plus pauvres ciblés du Togo.

Verdict de Global Finance / Au Salon Innovators 2020

Ecobank, la plus innovante d'Afrique

Jean AFOLABI

Global Finance a désigné Ecobank (www.Ecobank.com) comme la banque la plus innovante d'Afrique. L'annonce a été faite à l'occasion de la huitième édition de la cérémonie de remise des Trophées Annuels de Global Finance, les Innovators 2020, qui récompensent les entreprises qui demeurent créatives par de nouvelles approches et de nouveaux outils financiers. Ces prix se déclinent en plusieurs catégories : les meilleures innovations en finance d'entreprise, paiements, financement du commerce, gestion de trésorerie, finance islamique, avec des lauréats sélectionnés dans différentes régions du monde. Les catégories de prix comprenaient les banques les plus innovantes en Afrique, en Asie-Pacifique, en Europe centrale et orientale, en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Amérique du Nord et en Europe occidentale; les sociétés Fintech les plus innovantes en Asie-Pacifique, en Europe centrale et orientale, en Amérique du Nord

et en Europe occidentale; et les meilleurs laboratoires d'innovation financière, indique Ecobank dans un communiqué daté de Lomé.

Lors de l'annonce virtuelle des lauréats, Anita Hawser, rédactrice en chef européenne de Global Finance et responsable de l'équipe d'évaluation des Global Finance Awards, a noté que les entreprises reconnues au salon Innovators 2020 se démarquaient considérablement. Précisant que le jury a examiné l'innovation dans le contexte de l'innovation de produit ou de procédé car, ils étaient finalement plus préoccupés par l'impact de l'innovation en termes de création de valeur pour les clients ou de réponse à un besoin spécifique, comme l'accélération du processus de prêt ou d'examen du crédit pour petites entreprises; permettant aux entreprises de déposer des chèques à distance et de ne pas avoir à visiter les agences.

Selon elle, ce sont des innovations qui réduisent considérablement le temps ou le coût des entreprises pour effectuer des tâches

financières et qui transforment vraiment la vie professionnelle des clients, en les aidant à fonctionner plus efficacement dans un environnement commercial et économique très difficile. «*Nous sommes heureux d'être reconnus comme la 'Banque la plus innovante en Afrique' par Global Finance. Cela témoigne de la force de notre marque dans plusieurs pays d'Afrique, de notre plateforme panafricaine unique et de nos produits et solutions bancaires innovants rendus possibles par le succès de notre parcours de transformation numérique*», a déclaré Ade Ayeyemi, Directeur général du Groupe Ecobank.

La plateforme panafricaine de Ecobank, unique et la plus grande en Afrique, est conçue pour aider à débloquer les opportunités dont recèle le continent, au profit du continent, grâce à la standardisation des processus, permettant ainsi l'intégration régionale, ainsi que le commerce et l'investissement transfrontaliers, explique la Banque.

Face au choc du Covid19

L'Union Européenne octroie 65 millions à quatre préfectures du Togo

Etonam Sossou

Malgré les mesures prises par le gouvernement togolais pour la lutte contre la maladie à coronavirus, la chaîne de transmission continue de s'allonger à d'autres localités. Pour renforcer ses actions le Togo a soumis pour financement de l'Union Européenne le «*Projet de sensibilisation et d'appui à la résilience des communautés à la base face au choc de la Covid-19 dans les préfectures d'Agoè-Nyivé, Golfe, Tchaoudjo et Tône*». Cet appui financier de l'UE estimé à 65 millions de Fcfa, permet ainsi au Togo de démarrer le 26 mai 2020, le projet susmentionné au profit quatre-vingt milles (80.000) togolais.

Il sera piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), bras opérationnel du Ministère du développement à la Base, pour une durée de trois (3) mois avec pour objectif la sensibilisation des populations ciblées sur la pandémie de la Covid-



19 et sur les mesures barrières. La première étape des trois (3) composantes du projet va consister à sensibiliser les populations avec une approche participative des communes et communautés des 300 quartiers concernés dont 238 dans le Grand Lomé, 42 dans Tchaoudjo et 20 dans Tône. «*Cette crise sanitaire nous oblige à changer la manière de sensibiliser pour mieux toucher les Togolais. Et ce changement doit s'opérer au niveau de chaque citoyen afin de*

vaincre cette pandémie», a affirmé la Directrice Générale de l'Anadeb, Mme Mazalo Katanga.

La 2^{ème} composante, va offrir aux communautés ciblées des dispositifs de lavage des mains ainsi que des produits alimentaires de première nécessité aux plus vulnérables. Un total de 2600 personnes vulnérables issues de ces 300 quartiers, bénéficieront, en 2 opérations de distribution, de kits alimentaires et de 6000 cache-nez.

Dans un contexte d'amélioration des procédures d'évaluation

La BAD renforce le système environnemental de la BOAD

Banque africaine de développement (Bad) envisage d'assister la Banque ouest africaine de développement (Boad) à améliorer les procédures d'évaluation environnementale et sociale, ainsi que l'aspect genre des projets qu'elle finance tel qu'il s'applique à son mandat de développement et aussi aux indicateurs de performance Environnementale Sociale et Gouvernance (ESG) au niveau

de la Banque à Lomé et dans ses huit pays membres – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. L'avis est ainsi lancé aux cabinets de Conseil (Consulting Firms) à manifester leur intérêt pour ladite mission.

Il s'agira de diagnostiquer le système de gestion environnementale et sociale existant dans le but d'établir un plan d'actions d'amélioration

des procédures de sauvegarde environnementale et sociale et genre de la BOAD et des projets; de réaliser un audit genre de la Banque en préparation de l'actualisation de la stratégie genre (Diagnostic Institutionnel pour le Renforcement Organisationnel – DIRO); et d'établir le degré d'harmonisation des procédures ESDD de la BOAD avec les systèmes pays de ses 8 pays membres. Le consultant désigné

devra ensuite établir le degré d'harmonisation des procédures ESDD de la BOAD avec les meilleures pratiques internationales, y compris les IFD (avec lesquelles la BOAD travaille habituellement); d'étudier la structure organisationnelle (et la capacité) au sein de la Banque en ce qui concerne la maîtrise de toutes les questions transversales

(sauvegarde E & S et aspect genre) dans la gestion des projets suivant le cycle de projet de la BOAD; et d'examiner la politique RSE de la BOAD pour évaluer les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui devront être pertinents pour la BOAD en ce qui concerne sa responsabilité sociétale des entreprises vis-à-vis

de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients) et aussi vis-à-vis des pays membres.

La durée estimée des services est de 12 à 15 mois et la date de début de la mission est estimée au 15 juillet 2020 (en raison du COVID 19), précise la Banque africaine de développement.

A l'occasion de la Journée du Vendredi 29 mai 2020...

Hommage à deux Casques bleus togolais «à titre posthume»

La Journée internationale des Casques bleus de l'ONU sera observée ce vendredi 29 mai 2020 au siège de l'Organisation, à New York. Le Secrétaire général, António Guterres, déposera une gerbe en l'honneur de tous les Casques bleus tombés sous le drapeau de l'ONU depuis la première mission de paix en 1948. Il présidera également une cérémonie de remise de la Médaille Dag Hammarskjöld décernée à titre posthume aux 83 militaires, policiers et personnels civils qui ont perdu la vie en 2019, indique un communiqué de l'organisme onusien.

Les deux militaires qui seront honorés à titre posthume sont le Caporal Agounwadjé S. KOSSI, qui servait dans la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation

au Mali (MINUSMA); et M. Elom Komi AKPALOU qui travaillait comme personnel civil au sein de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Le Secrétaire général remettra par ailleurs le prix du «*Militaire de l'année pour la défense de l'égalité des genres*» à la Commandante Carla Monteiro de Castro Araujo, officière de la marine brésilienne travaillant à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et au Major Suman Gawani de l'armée indienne, observatrice militaire de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) lors d'une cérémonie en ligne. Créé en 2016, le «*Prix du Militaire de l'année pour la*

défense de l'égalité des genres» décerné par les Nations Unies reconnaît le dévouement et les efforts d'un soldat de la paix dans la promotion des principes de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. Pour la première fois, deux Casques bleus recevront conjointement le prix pour leur contribution à cette cause importante.

Il est rappelé, dans ce communiqué par l'ONU, que le Togo est le 16^e pays contributeur de troupes et de personnel de police aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Plus de 1 442 soldats et policiers togolais sont actuellement déployés dans les missions de l'ONU en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Mali, au Sahara occidental et au Soudan du Sud.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1522
DE LOTO BENZ DU 18 - 03 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1523 de LOTO BENZ de ce mercredi 25 Mars 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont enregistré dans la plupart des villes du pays.

Toutefois, LOME, la capitale a recensé respectivement auprès des opérateurs 30128 et 70333, un lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1532 de LOTO BENZ du 27 Mai 2020

Numéro de base

01 24 69 33 15



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

La
fibre

4G+

TMoney



TOUS SOLIDAIRES
FACE AU COVID-19

Service client : 888 | 119

 Togocel | Tgtmng

 @togocel_tg | @togotelecom1

www.togocel.tg | www.togotelecom.tg